





Intempéries : Accès interdit au site de la Pelouse des Brebis

 [Version pdf](#)  [Envoyer à un ami](#)  [Printable view](#) 

field_image_liste[0]['view']{ ?>

Suite aux dernières intempéries, qui ont provoqué des chutes d'arbres, le Préfet a interdit l'accès au site de la pelouse des brebis et au site NATURA 2000 dit des Brebis pour raisons de sécurité.

L'accès est interdit au site de la Pelouse des Brebis depuis le chemin dit des souffrances bordant la rive gauche de l'Aube et également par le chemin rural dit « des Brousses », le chemin rural dit « des Hautes Feuilles » ainsi que par le G.R. 654.

L'interdiction sera levée après la remise en état du site.
